

postscriptum

Bulletin du Parti socialiste genevois – Parution bimensuelle – www.ps-ge.ch – Tél. 022 338 20 70



La Constitution :

Une oeuvre qui exige les meilleur-e-s auteur-e-s

Communiqué de presse du Parti socialiste du 4 septembre 2008
A J-45 exactement de l'élection de l'Assemblée constituante, les candidat-e-s de la liste n°7 SOCIALISTE PLURALISTE ont posé la première pierre de ce nouveau et ambitieux chantier. Devant le mur des Réformateurs, lieu qui s'imposait pour annoncer la nécessaire réforme des bases du vivre ensemble, les bâtisseurs et bâtisseuses d'avenir ont écrit en toutes lettres la Constitution pour laquelle ils et elles s'engagent.

Une nouvelle Constitution pour Genève: une oeuvre exigeante !

Genève a besoin d'une remise à plat de ses mécanismes institutionnels, d'un nouveau départ. Les Genevoises et les Genevois l'ont bien compris en approuvant à près de 80% le principe d'une nouvelle Constitution en février dernier. Aujourd'hui nous sommes à pied d'oeuvre pour ouvrir ce nécessaire et stimulant chantier. Pour réviser la Constitution, une baguette magique ne suffira pas.

La Constitution est une oeuvre majeure qui mérite les meilleur-e-s auteur-e-s !

La Constitution est une oeuvre solide qui exige des bâtisseurs et des bâtisseuses solides !

Les candidat-e-s de la LISTE n°7 SOCIALISTE PLURALISTE : des bâtisseurs d'avenir !

C'est à bras le corps que les candidat-e-s de la LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE ouvrent ce chantier et en posent la première pierre : sym-

boliquement et réellement, de manière originale, avec une chorégraphie en toutes lettres de La Constitution.

Avec les Socialistes, les candidat-e-s de la LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE s'engagent

- Pour une Constitution qui répondra aux défis d'aujourd'hui et de demain et ne laissera personne au bord du chemin ;
- Pour un monde respectueux des cultures diverses, des droits humains, et de la nature qui nous a été léguée en héritage pour les générations futures ;
- Pour une société ouverte et solidaire, porteuse d'un projet collectif et d'égalité des chances ;
- Pour un Etat efficace et transparent, garant des droits économiques et sociaux ;
- Pour que les Genevoises et les Genevois aient leur mot à dire sur la Constitution, grâce à un processus de consultation durant les quatre ans de mandat de l'Assemblée constituante.

Quatre chantiers majeurs attendent ces bâtisseurs d'avenir :

- Le chantier du territoire. Il est à redéfinir, du quartier à la région, en passant par la coopération et la fusion de communes et la politique d'agglomération.
- Le chantier des droits économiques et sociaux, tels que le droit au logement, à la formation, à l'alimentation, l'égalité de droits, les libertés personnelles, tout cela devant être justiciable.
- Le chantier de la réforme et de la relégitimation de l'Etat, avec une liste d'objectifs des politiques publiques (économique et sociale, de l'habitat, de la santé, du développement durable, de solidarité internationale...), le principe d'efficience et de transparence de l'Etat.
- Le chantier du rapprochement des citoyen-ne-s et de l'Etat par une modernisation des droits politiques : référendum constructif, limitation des dépenses de campagne, démocratie de quartier, droit de vote et d'éligibilité cantonal des étrangers établis.

Suite en page 4

Cette semaine

CONSTITUANTE

- Lancement de campagne
- Discours de Christiane Brunner
- Discours de Christiane Perregaux
- Agenda

GRAND CONSEIL

- Compte-rendu de séance
- Assurance maladie : pour une caisse cantonale genevoise

SECTIONS

- Election à Vernier

VIE DU PARTI

- Commissions
- Assemblée générale

MENINGES

- Les mots croisés de Tante Adèle

Changement d'adresse :
Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 GENEVE

JAA
1200 GENEVE 2

Sommaire

Constituante : lancement de campagne	1-4
Edito	3
Réviser la Constitution : une opportunité unique	5
Liste n°7 : socialiste et pluraliste	6-7
Engagement et compétences	8
Agenda Constituante	9
Grand Conseil : compte-rendu de séance	10-11
Projet de loi : assurance maladie, pour une caisse cantonale genevoise	11
Section : élection Conseil administratif à Vernier	12
Tribune libre	13
Vie du Parti	13
Assemblée générale extraordinaire : convocation	14
Méninges: les mots croisés de Tante Adèle	15
Agenda	16

Impressum

Responsable :
Aurore Duteil

Réalisation :
Aurore Duteil
Prunella Carrard

Photos : -
Aurore Duteil

Maquette :
Label Communications

Edition :
Parti socialiste genevois

Pour les dons :
CCP 12-171-3

Internet : www.ps-ge.ch
e-mail : psg@ps-ge.ch
Tél. 022 338 20 70
Fax 022 338 20 72

Tirage :
1200 exemplaires

Délai rédactionnel

Attention: le Post Scriptum est bimensuel.

Veillez à nous faire parvenir suffisamment à l'avance vos annonces. Le délai de réception de vos textes et informations pour la prochaine parution **est fixé au lundi 29 septembre 2008, 12h00**, dernier délai. Nous vous remercions d'avance de vos futures contributions.

Pour toute adresse : psg@ps-ge.ch.

Prochaine parution, le vendredi 3 octobre.



Le 28 septembre: Ancrer Vernier à gauche.

Au printemps 2007, les électrices et électeurs de Vernier, 2e Ville du Canton, 6e Ville de Suisse romande, éliaient, comme toutes les communes genevoises, leurs autorités municipales. Ont été désignés Thierry Apothéloz, notre camarade, Yvan Rochat, Vert et Thierry Cerutti, MCG. L'élection de ce dernier a été finalement invalidée – fait rarissime – au terme de diverses péripéties, en raison de nombreuses irrégularités durant la campagne.

Ce mois de septembre, la campagne pour le 3e siège à repourvoir bat son plein. La population verniolane a le choix entre un candidat invalidé, prêt à toutes les démagogies pour séduire le bon peuple, un candidat libéral-professoral qui court le risque de ne pas toucher le milieu populaire et notre camarade Alain Charbonnier.

Alain Charbonnier offre à la population de Vernier sa grande expérience parlementaire, sa connaissance intime des assurances sociales et une pratique professionnelle de soignant à l'écoute de toutes et de tous.

Son élection fera le plus grand bien à Vernier et évitera de laisser un siège à un mouvement populiste et son candidat. Elle permettrait également de tester un nouveau modèle politique. En effet alors que la grande majorité de nos communes sont gérées par des exécutifs entièrement aux mains d'élus de droite ou apparentés, il n'existe à ce jour aucune commune entièrement gérée par la gauche. Vernier avec un exécutif 100% à gauche, voilà une belle perspective qui doit mobiliser toutes et tous les Socialistes !

René Longet, Président du PSG

LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE

Suite de la page 1

LA LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE : compétence, ouverture et diversité !

Efficacité, expérience, compétence – voilà les qualificatifs de la liste SOCIALISTE PLURALISTE, gage d'être à la hauteur de la tâche : douze élu-e-s et ancien-ne-s élu-e-s de niveau cantonal et municipal, des juristes, des experts-e-s du social, des connaisseuses et connaisseurs du monde économique, de la jeunesse, de la famille, des enseignant-e-s, chercheur-se-s et

universitaires, porteurs de nombreux engagements solidaires et associatifs, ils et elles apporteront leur savoir faire à cette grande œuvre de mise en place des valeurs d'une société d'équité et d'équilibre.

C'est entouré-e-s de leur marraine, Christiane Brunner et de leurs parrains, Charles Beer et Manuel Tornare, que les candidat-e-s de la LISTE SOCIALISTE PLURALISTE ont donc ouvert ce chantier plein de défis. Ils et elles ont rappelé leur attachement à l'ouverture du processus de la révision de la Constitution à la société civile, en donnant la parole à Christiane Perregaux, au nom des candidats et candidates non membres

du PS qui forment rappelons-le 40% de la liste SOCIALISTE PLURALISTE et dont la présence est reflétée par le nom même de cette liste..

C'est ensemble et avec chacun-e que la nouvelle Constitution sera élaborée. En quatre ans, l'Assemblée constituante aura pour but de jeter les bases de la vie sociale, réaffirmer les valeurs fondamentales d'une société.

Un chantier d'envergure qui doit être confié aux meilleur-e-s bâtisseurs et bâtisseuses et aux meilleur-e-s auteur-e-s.

*René Longet, Président
Tel : 079 690 31 19*



Réviser la Constitution

Une opportunité unique

Le Parti socialiste genevois présente 40 personnalités qui ont envie de se lancer dans cet événement extraordinaire : réécrire une Constitution pour notre canton. C'est une chance qui ne se présente pas à chaque génération et c'est aussi la raison pour laquelle notre liste donne l'occasion à plusieurs générations d'y participer.

Pour nous, Socialistes, la révision de la Constitution ce n'est ni un exercice de rupture, ni un exercice de résistance, ni un simple toilettage. La révision de la Constitution c'est un exercice passionnant qui doit certes conserver dans le texte tous les droits qui ont été acquis avec le temps, mais qui doit aussi adapter notre Constitution à l'évolution de la société et donner à la société des moyens directs et simples pour que les habitants et habitantes de notre canton puissent faire valoir les idées et les besoins nouveaux et se défendre contre qui voudrait démanteler notre Etat social ou limiter les droits individuels.

L'évolution de la société devra donc se refléter dans notre nouvelle Constitution.

J'aimerais en donner un seul exemple : nous avons introduit en 1984 une disposition qui prévoit que «La famille est la cellule fondamentale de la société. Son rôle dans la communauté doit être renforcé.».

Non seulement cette disposition est déclamatoire, car elle ne donne aucun mandat impératif au législateur, ni aucun droit direct aux particuliers, mais elle inscrit de plus une vision figée de la famille qui ne tient aucun compte des évolutions de fait qui se

produisent. La reconnaissance des familles monoparentales, des familles recomposées, des droits de l'enfant, car seule la présence d'enfants doit faire en sorte que des droits spécifiques soient reconnus à l'entité familiale quelle que soit sa forme, tout cela est absent de notre Constitution actuelle.

Egalité Hommes - Femmes

Quant à l'égalité entre femmes et hommes notre Constitution cantonale ne fait que reprendre ce qui est déjà consacré par la Constitution fédérale, elle ne donne aucun mandat impératif au législateur pour assurer la promotion des femmes dans le secteur public, dans l'activité politique et, pourquoi pas, dans le secteur privé. On en est resté à une vision strictement égalitariste, alors que celle-ci est aujourd'hui totalement dépassée et que l'on sait qu'il faut aussi des mesures positives pour que l'égalité entre femmes et hommes puisse être atteinte.

Droits démocratiques pour toutes et tous

Notre Constitution cantonale doit aussi reconnaître la société dans l'ensemble d'organisations et de structures qui matérialisent les rapports sociaux dans leur immense diversité. Cette reconnaissance passe par le fait que l'Etat doit reconnaître aux structures de la société des espaces d'autodétermination et surtout permettre à la société civile d'influencer son cadre juridique en lui donnant des droits démocratiques qui lui permettent d'exercer cette influence.

J'aimerais juste rajouter à cet égard qu'il est faux d'opposer le monde associatif et les partis politiques : les unes et les autres font partie intégrante des structures de notre société et devraient être reconnus comme telles.

Abaisser le nombre de signatures pour les initiatives et les référendums, introduire le

référendum constructif ou le référendum des communes et des grandes villes sont autant d'instruments pour garantir des droits démocratiques vivants. De plus, dans notre canton, si l'on veut une démocratie vivante, celle-ci doit prendre en compte l'ensemble de notre population.

La diversité culturelle : notre richesse

La diversité culturelle nous caractérise, nous enrichit, elle doit se traduire par la participation de chacune et chacun aux décisions, même si la citoyenneté suisse ne lui est pas encore reconnue.

Le droit de vote et d'éligibilité, de droit de participer d'une autre manière encore aux débats et aux décisions, c'est pour nous, Socialistes, une condition sine qua non d'une nouvelle Constitution.

Personne n'a jamais lu notre Constitution cantonale et pourtant tout le monde sait qu'au-dessus des lois et des règlements il y a un texte qui fonde l'ensemble de l'ordre juridique de notre canton et l'assise démocratique de notre Etat cantonal. La méconnaissance du texte de notre Constitution ne lui enlève donc d'aucune manière son importance fondamentale.

L'équilibre entre l'Etat, les individus et les structures de la société constitue un équilibre fragile, le trouver, le garantir et le stabiliser pour l'avenir, voilà le mandat que nous confions à la LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE. En toute confiance, car nous avons choisi les meilleurs-es.

*Christiane Brunner
ancienne conseillère aux Etats*

LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE

LISTE N°7

Socialiste et pluraliste !

La campagne pour la constituante est lancée ! Une campagne courte mais intense ! La LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE est le reflet de la société genevoise, constituée d'hommes et de femmes qui peuvent aujourd'hui exercer leurs droits démocratiques à Genève, au niveau cantonal.

Rappelons tout de suite que près de 40% de la population est donc exclu de l'élection à la Constituante. Voilà déjà un point sur lequel il faudra travailler.

Ouverture et diversité

Parmi les 40 candidates et candidats de la liste LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE, 16 d'entre eux – 8 femmes et 8 hommes – la parité – ne sont pas membres du Parti socialiste mais ont trouvé l'occasion dans l'ouverture offerte, de mettre tout l'intérêt et la passion qu'ils et qu'elles ont pour la vie citoyenne dans la Constituante.

C'est l'occasion pour elles et pour eux de prendre des responsabilités politiques particulières dans le sens large du terme sans adhérer à un parti – ce qu'ils et qu'elles n'ont jamais fait pour de multiples raisons (engagement prioritaire dans la vie associative; peur d'aliéner leur liberté, manque de temps, engagé-e dans le cadre de leur champ professionnel, critique avec certaines prises de position des partis, même s'ils s'en sentent proches).

Ces candidates et candidats élargissent la liste socialiste de leur pluralisme : ils et elles proposent d'autres points de vue sur la société, des expériences multiples qui sont autant de ressources pour les débats concernant la nouvelle Constitution.

Ces candidates et candidats élargissent la liste socialiste de leur pluralisme

Ces candidates et candidats gardent une certaine distance, une autre façon de se situer à l'intérieur d'un parti, elles et ils considèrent leur liberté d'action comme une chance pour leur liste et pour la Constituante. Elles et ils répondent à la volonté de faire une Constitution qui reconnaît la pluralité genevoise, en fait un atout pour la société tout entière.

Ces candidates et candidats ont décidé d'ancrer leurs activités ailleurs que dans un parti et ils ont développé des compétences et des pratiques dans de multiples domaines qui agrandissent l'angle de vue du Parti socialiste. En retour, la réflexion globale sur les enjeux de la Constituante, la feuille de route socialiste comme esquisse encore incomplète des points à discuter, et le soutien logistique proposé permettent à toutes les candidates et candidats de prendre des responsabilités communes pour relever le défi de la Constituante.

Qu'apportent alors les 16 candidates et candidats « indépendants » ?

Béat Burgenmeier et **Catherine Schumperli Younossian** apportent leur expérience académique et s'engagent pour que le développement durable figure dans la Constitution. **Claudio Duel** est délégué à la jeunesse à la ville de Genève et il lui importe que l'égalité des chances, la formation, la place de la jeunesse dans la société ne soient pas oubliées. **Maurice Gardiol** est aux côtés des réfugié-e-s, président de Camarada et défend avec tous les candidates et candidats l'esprit de Genève. **Frédéric Esposito** enseigne à l'Institut européen et défend, on l'aura deviné, l'axe européen et transfrontalier. Quant à **Christophe Golay**, chercheur à l'académie des droits humains, il

défend la reconnaissance des droits sociaux, justiciables pour tous.

Marie-Christine Maier connaît particulièrement bien, comme juriste, l'administration cantonale et veut renforcer les principes de justice sociale et d'équité. **Catherine Voutsinas** est avocate. Le monde des affaires lui est familier et elle s'est battue pour qu'à travail égal, les femmes aient un salaire égal. Comme journaliste, **Sophie Malka Forster** veut contribuer à inscrire dans la Constitution l'élimination de toute discrimination – racisme, sexisme notamment à l'embauche, en matière de logement, de soins ou d'éducation.

Sylvie Reverdin Raffestin est très pré-occupée par la situation des familles qui s'est complètement modifiée et, comme Directrice de Pro-Juventute, elle veut défendre une véritable politique familiale. **Nathalie Ruegger** connaît les questions économiques par le biais de la solidarité, et recherche de nouveaux équilibres en travaillant dans une banque alternative. **Magueye Thiam** est pionnier à Genève dans l'organisation des parents africains et le souci de l'intégration l'amène à faire de la formation et de l'interprétariat. Vous rencontrerez **Raphael Vavassori** à l'ASLOCA où comme avocate, elle défend les locataires. On connaît l'importance du droit au logement qui doit rester inscrit dans la Constitution. **Raymond Zoller** se consacre aux associations qui défendent les enfants, les inégalités sociales, et comme journaliste, il est préoccupé par l'éthique journalistique. Quant à moi, **Christiane Perregaux**, ex-maîtresse d'école enfantine et professeure honoraire en sciences de l'éducation, l'inscription du droit à l'éducation et à la formation pour jeunes et adultes sont un de mes axes prioritaires tout comme la solidarité internationale, des droits égaux pour toutes et tous qui favorisent la cohésion sociale et (pour faire court) l'inscription dans la Constitution des droits politiques des étrangers.

Avec les 24 candidates et candidats membres du parti socialiste, experts dans d'autres champs, cette LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE propose des citoyennes et des citoyens qui veulent ensemble répondre au défi de la Constituante : une tension permanente entre le travail, la réflexion, la négociation sur des thématiques particulières et la perspective globale d'une Constitution adaptée à notre temps, plus démocratique, plus solidaire, plus ouverte sur le monde.

Mais pourquoi une nouvelle Constitution ?

Pour réaffirmer les valeurs et les pratiques politiques et sociales de notre société. Pour redéfinir le rôle de l'Etat dans une société ouverte, plurielle à l'image pourrait-on dire de la LISTE SOCIALISTE PLURALISTE.

Une nouvelle Constitution pour un nouveau contrat social – ce n'est pas qu'un slogan – Genève n'est pas la patrie de Jean-Jac-

ques Rousseau pour rien – une nouvelle Constitution qui va reprendre les valeurs de 1847 toujours actuelles, qui va s'ouvrir à des réalités nouvelles comme la référence aux instruments internationaux, chartes des droits fondamentaux, des droits humains, des droits économiques et sociaux, des droits des migrants qui offrent un nouveau cadre juridique et éthique à la Constitution.

On est là face à un grand changement. Enfin, cette constitution genevoise du XXI^e siècle se veut aussi un rempart contre des idées et des pratiques politiques, économiques et sociales qui mettent en danger la cohésion sociale.

La nouvelle Constitution est l'objectif, la Constituante le maître d'œuvre.

Cette dernière doit mettre en place un processus qui doit être un formidable moyen d'animer la vie démocratique du canton, ouvrir

dans la population, dans les collèges, dans les associations notamment, des débats citoyens, vifs, ouverts.

Qu'on puisse dire à la fin, oui, c'est notre Constitution ! On reconnaît ses valeurs, son souci d'une République et d'un Canton où la recherche de l'égalité de tous et des droits égaux pour tous, le sens du bien commun est prioritaire par rapport aux intérêts particuliers.

La LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE a d'excellentes ressources à mettre au service de la Constituante à travers les 40 candidates et candidats qu'elle propose adhérents au Parti socialiste et indépendants.

*Christiane Perregaux,
candidate à la Constituante sur la LISTE N°7
SOCIALISTE PLURALISTE*

Des questions ?

**Retrouvez les candidat-e-s de la LISTE N°7
SOCIALISTE PLURALISTE et la feuille de route,
sur notre site internet spécial Constituante :**

www.socialistepluraliste.ch

LISTE N°7 SOCIALISTE PLURALISTE

Engagement et compétences



Vous avez une question sur un thème particulier de la Constituante ?

Contactez nos candidat-e-s. Voici la liste des domaines et thèmes dans lesquels ils et elles s'engagent particulièrement.

Domaine juridique (coordination : Anne-Laure Huber)

Tristan Zimmermann, Cyril Mizrahi, Thierry Tanquerel, David Lachat, Montserrat Belmonte, Marie-Christine Maier, Anne-Laure Huber, Raphaelae Vavassori, Catherine Voutsinas.

Domaine du social, de la santé et de la solidarité intergénérationnelle et famille (coordination : Anja Wyden Guelpa)

Cyril Mizrahi, Anja Wyden Guelpa, Nicole Castioni, Maurice Gardiol, Grégoire Carasso,

Sylvie Reverdin- Raffestin, Martine Sumi-Viret, Claudio Deuel, Christiane Perregaux, Anne-Laure Huber, Raymond Zoller, Albert Rodrik, Laurent Extermann.

Domaine de la culture, des médias et de l'éducation (coordination : Ninian Hubert van Blyenburgh)

Pascal Holenweg, Frédéric Esposito, Anja Wyden Guelpa, Nicole Castioni, Grégoire Carasso, Ivan Schmidt, Sophie Malka, Sylvie Reverdin, Claudio Deuel, Stefan Kristensen, Catherine Voutsinas, Christiane Perregaux, David Lachat, Françoise Dupraz, Virginie Studemann-Wathier, Ninian Hubert van Blyenburgh, Marie-Christine Maier, Jean-Claude Cristin, Catherine Schumperli Younossian, Maguèye Thiam, Raymond Zoller, Albert Rodrik, Ahmed Ali Jama, Laurent Extermann.

Domaine du droit des locataires, du logement et de l'urbanisme (coordination : Cyril Mizrahi)

Cyril Mizrahi, Nicole Castioni, Melik Özden, Reverdin- Raffestin, David Lachat, Montserrat Belmonte, Jean-Claude Cristin, Raphaelae Vavassori, Alberto Velasco, Nathalie Ruegger, Jan Doret.

Domaine de l'immigration et de l'intégration (coordination : Françoise Dupraz)

Maurice Gardiol, Melik Özden, Sophie Malka Forster, Stefan Kristensen, Christiane Perregaux, Françoise Dupraz, Ninian Hubert van Blyenburgh, Anne-Laure Huber, Alberto Velasco, Maguèye Thiam, Valérie Boillat, Ahmed Ali Jama.

Domaine de l'environnement, de l'énergie, et du développement durable (coordination: Bât Burgenmeier)

Thierry Tanquerel, Bât Burgenmeier, Ninian

Hubert van Blyenburgh, Catherine Schumperli Younossian, Alberto Velasco, Nathalie Ruegger, Jan Doret.

Domaine de la solidarité internationale, des droits humains, de l'Europe (coordination: Grégoire Carasso)

Pascal Holenweg, Tristan Zimmermann, Frédéric Esposito, Cyril Mizrahi, Melik Özden, Grégoire Carasso, Martine Sumi-Viret, Catherine Voutsinas, Christiane Perregaux, Christophe Golay, Françoise Dupraz, Ninian Hubert van Blyenburgh, Catherine Schumperli Younossian, Raymond Zoller, Albert Rodrik, Ahmed Ali Jama, Laurent Extermann, Jan Doret.

Domaine des droits syndicaux (coordination: Valérie Boillat)

Pascal Holenweg, Martine Sumi-Viret, Valérie Boillat, Raymond Zoller, Albert Rodrik.

Domaine de l'économie et des PME (coordination: Roberto Baranzini)

Grégoire Carasso, Bât Burgenmeier, Catherine Voutsinas, Roberto Baranzini, Alberto Velasco, Nathalie Ruegger, Albert Rodrik

Domaine universitaire et académique (coordination : Stefan Kristensen)

Tristan Zimmermann, Frédéric Esposito, Thierry Tanquerel, Grégoire Carasso, Stefan Kristensen, Catherine Voutsinas, Christophe Golay, Ninian Hubert van Blyenburgh, Marie-Christine Maier, Roberto Baranzini.

Et consultez notre site internet spécial Constituante :

www.socialistepluraliste.ch

Agenda constituante



Apéro citoyen

- Mercredi 17 septembre :
Plage des Bains des Pâquis 19h30

Stands

Rejoignez les candidats de
la liste N°7 SOCIALISTE PLURALISTE

Stands du Parti socialiste genevois

- Samedi 20 septembre, 10h-14h
Marché de Grenus
- Samedi 27 septembre, 10h-14h
Migros Jonction
- Samedi 4 octobre, 10h-14h
Migros Champel
- Samedi 11 octobre, 10h-14h
Migros Navigation
- Samedi 18 octobre, 10h-14h
Molard

Section Ville de Genève

- Vendredi 19 septembre, 17h-19h
Migros Vidollet
- Vendredi 26 septembre, 17h-19h
Coop Vieusseux

- Samedi 27 septembre, 10h-14h
Marché de Rive
- Vendredi 3 octobre, 17h-19h
Coop Saint-Jean
- Samedi 4 octobre, 10h-14h
Migros Acacias
- Vendredi 10 octobre, 17h-19h
Migros Plainpalais Centre
- Samedi 11 octobre, 10h-14h
Migros Servette

Pour toute information sur les stands du PSG
ou de la section Ville de Genève, contactez
Prunella Carrard:
psg@ps-ge.ch
Tel : 022 338 20 70/73

Section Carouge

- Samedi 20 septembre, 10h-13h
Place du Marché de Carouge
- Samedi 27 septembre, 10h-13h
Place du Marché de Carouge

Pour toute information complémentaire
contactez Arlette La Chiusa, présidente:
arlettelachiusa@bluewin.ch

Section Onex

- Samedi 27 septembre, 9h30 -12h30
Coop d'Onex
- Samedi 27 septembre, 9h30 -12h30
Coop d'Onex

Pour toute information complémentaire
contactez Jean-Paul Derouette, président:
jp_derouette@hotmail.com

Section Vernier

- Samedi 4 octobre, 10h-12h
Lignon : devant le centre commercial
- Samedi 11 octobre, 10h-12h
Châtelaine-Avanchet : devant le centre commercial de Balexert (côté Rte de Meyrin)
- Samedi 18 octobre, 10h-12h
Vernier-Village : devant la Coop

Pour toute information complémentaire
contactez Denis Chiaradonna, président:
kapone@datacomm.ch

Débat

**La diversité culturelle dans
la nouvelle constitution
genevoise**

**L'Union arménienne de Suisse
vous convie à une soirée
d'échanges
sur la Constituant, en présence M. Charles Beer
et de candidat-e-s à la
Constituante**

**Judi 2 octobre 2008
à 20h00
au centre arménien
à Troinex**

Pour toute information, contactez
Stefan Kristensen
<s-kristensens@utopiana.am>
Tel: 076 329 28 30

Compte-rendu

Séance du 28 août 2008

La session du mois d'août est traditionnellement consacrée à avancer dans l'ordre du jour et fait partie de la séance de fin juin. Douze objets ont été traités.

PL 10013-A et PL 9931-A sur l'introduction du vote électronique.

Le projet 9931-A portait sur l'introduction du vote électronique et le PL 10013-A portait sur un projet de loi constitutionnelle émanant de la commission des droits politiques dont l'objectif est de soumettre au peuple le principe du vote électronique.

Au sein de la commission des droits politiques, une claire majorité s'était dessinée en faveur du vote électronique à l'exception des Verts qui étaient opposés dès le début à ce principe et qui ont donc fait un rapport de minorité.

Chez les Socialistes, les trois commissaires étaient favorables à ce projet et avaient eu l'accord de la majorité du caucus pour le soutenir. C'est pourquoi, notre camarade Anne Emery-Torracinta avait pris le rapport de majorité.

Mais entre le moment où le rapport a été déposé et celui où il a été traité, de nouvelles discussions ont eu lieu au sein de notre caucus et il s'est avéré que la majorité s'est lézardée faisant place à beaucoup de doutes et à quelques oppositions de certains de nos camarades député-e-s.

Le fondement des oppositions est globalement de deux ordres :

- le problème de la sécurité du système qui n'est pas assuré à 100% ;
- la question du sens de l'acte de voter : y-a-t-il compatibilité entre l'exercice des droits démocratiques et l'utilisation de nouvelles technologies. (A noter que cette question s'est déjà posée pour le vote par correspondance).

Pour les partisans du vote électronique (dont fait partie la soussignée), le risque zéro n'existe pas et le système étant évolutif, il sera perfectible s'il est introduit. Actuellement, lors d'élections et de votation, le traitement des résultats est déjà informatisé sans que quiconque le conteste bien que ce soit une minorité de spécialistes qui maîtrisent le système.

Enfin, il est rappelé que seuls 5% des votants se rendent encore au local de vote. L'intérêt du vote électronique est de stimuler la démocratie en favorisant la participation de la plus grande partie de la population dont les jeunes pour lesquels l'informatique est une évidence. Le vote électronique ne supprimera pas les autres moyens de voter mais donnera une nouvelle variante susceptible d'attirer les citoyen-ne-s qui ne votent qu'occasionnellement. Pour une argumentation détaillée, se référer à l'excellent rapport de majorité.

En plénière du Grand Conseil, le premier débat a été animé avec des arguments du type de ceux évoqués plus haut et a montré que dans tous les partis, les positions ont évolué sans que des mots d'ordre stricts aient pu être donnés (à l'exception des Verts).

S'agissant de la sécurité, notre camarade Laurent Moutinot a déclaré que ce ne devrait pas être un motif de refus car on ne se trouve pas dans un système figé mais évolutif ; de plus, le principe du vote électronique a la faveur de la Confédération et Genève pourrait jouer un rôle de pionnier dans ce domaine. Une demande de renvoi en commission a été refusée pour des arguments parfois opposés.

Au final, c'est la stratégie proposée initialement par le PS qui a été acceptée après un long débat : le projet de loi constitutionnel (PL 10013-A) a été accepté à une courte majorité ce qui signifie que le peuple sera appelé à se prononcer sur le principe du vote électronique. Le PL 9931-A a été renvoyé en commission

des droits politiques afin de pouvoir examiner les nouveaux éléments liés à la sécurité du système proposé. Après ces travaux, le projet passera donc à nouveau au Grand Conseil.

PL 10124-A accordant une aide financière à l'association F-Information / application de la LIAF.

Le Grand Conseil a consacré deux heures à débattre de ce projet de loi alors qu'il avait déjà été traité au cours de plusieurs séances de la commission des finances. Un rapport de minorité du député libéral Cuendet s'opposait au rapport de majorité de la députée DC A-M. Von Arx-Vernon. Nos camarades Alberto Velasco et Alain Charbonnier sont montés au créneau pour dénoncer le traitement infligé à certaines associations, en l'occurrence féminine, sous le couvert de s'assurer que les subventions sont utilisées de manière conforme à la Liaf (loi sur les indemnités et aides financières).

Au final, le projet de loi a enfin été accepté alors que ce contrat de prestations portait sur 2008-2011...sans parler du coût d'un tel débat en termes de jetons de présence.

Ce débat est révélateur de la manière dont la Liaf est appliquée sous la pression des députés libéraux, UDC et MCG de la commission des finances, qui mettent un zèle proche de l'acharnement à détecter tout ce qui pourrait permettre de baisser les subventions d'un certain nombre d'associations avec, au passage, quelques règlements de compte politiques. Au final, ces débats n'ont plus aucun rapport avec les objectifs menés par lesdites associations mais se résument à des calculs d'épiciers. Le coût exorbitant de cette stratégie n'a évidemment pas été calculé...mais on aura l'occasion d'y revenir.

Projets liés aux droits politiques.

Le Grand Conseil a encore examiné plusieurs projets issus des partis de l'entente et de l'UDC

avec la vaine ambition de rendre les travaux du Grand Conseil plus efficaces en essayant de limiter le temps de parole des députés, et en particulier de la minorité. Comme la cohérence n'est pas le fort de ces partis, ils ne cessent de déposer motion sur motion (spécialité du PDC) afin d'exister médiatiquement alors qu'ils sont ultra-majoritaires et qu'ils ont ainsi toute latitude pour faire passer leurs projets de loi. De ce fait, des dizaines de motions viennent engorger l'ordre du jour du Grand Conseil et des commissions.

Je m'arrêterai sur le plus néfaste de ces projets, le PL 10216-A qui a malheureusement été accepté : désormais, lorsqu'une demande de renvoi en commission est formulée, seuls les rapporteurs et le Conseil d'Etat pourront prendre la parole, et non plus chaque groupe comme c'était le cas auparavant. Il sera alors aisé pour un député de s'exprimer sur un projet, de demander son renvoi en commission sans que les autres groupes aient la possibilité de s'exprimer.

A la fin du débat, Laurent Moutinot a relevé avec justesse que ce ne sont pas les révisions successives de la loi portant règlement du grand Conseil qui apporteront une solution au retard désormais chronique des travaux du Parlement car les députés trouvent toujours un moyen de contourner les obstacles à leur droit de parole.

Laurence Fehlmann Rielle, députée

Projet de loi

Assurance maladie

Pour une caisse cantonale genevoise

Les caisses maladies ont annoncé à nouveau une augmentation pour Genève des primes d'assurance maladie pour 2009. Après 2 ans de pause, certainement dues aux enjeux électoraux en 2007 et 2008 sur la loi sur l'assurance maladie (LAMAL), les primes des Genevois et Genevoises reprennent l'ascenseur

Selon le Département de l'Economie et de la Santé (DES), entre 2000 et 2007, le coût moyen par assuré a augmenté de 23,5%, les primes de 32,1%. Dans le même temps, les réserves des caisses maladie ont «explosé» de 250%! Le DES vient de publier un communiqué de presse le 5 septembre 2008 à la teneur suivante :

«La hausse des coûts à charge des caisses maladie à Genève se confirme au deuxième trimestre 2008. C'est ce qui ressort des données de remboursement des assureurs publiées avant-hier par l'Office fédéral de la santé publi-

que (OFSP). Avec des coûts annuels cumulés de 3831 francs par assuré à fin juin 2008 contre 3759 francs à fin mars 2008, ces chiffres représentent une augmentation de 1,9% en rythme trimestriel et de 5,1% en rythme annuel. L'année 2008 ne verra pas se répéter la performance exceptionnelle de 2006 et 2007 qui avaient vu les coûts se stabiliser à la baisse. Les coûts restent toutefois dans la fourchette prévue par les caisses pour 2008, qui tablaient sur une dépense moyenne de 3954 francs par assuré. En conséquence, le Département de l'économie et de la santé maintient pleinement ses exigences de voir les primes baisser en 2009 afin de réduire les réserves excessives des caisses. Celles-ci ont atteint l'an dernier le record de 41,7% du montant total des primes.»

Les Socialistes ne tolèrent plus ces augmentations, qui ne tiennent pas compte de tous les efforts entrepris, entre autres des énormes économies au niveau des Hôpitaux Universitaires Genevois (HUG) et de l'explosion des réserves qui se font sur le dos de la population.

Nous avons déposé la semaine dernière, un projet de loi instituant une caisse maladie publique cantonale sous la forme d'une fondation de droit public. Celle-ci sera gérée en toute transparence par un Conseil de fondation, composé de divers membres des institutions et de la société civile.

Le but du présent projet est double :

- d'une part cette caisse maladie publique a comme vocation d'offrir un véritable service public, de qualité et accessible à tous ;
- d'autre part, elle devra montrer, par l'exemple, qu'il est possible d'avoir une assurance de base dont les charges de fonctionnement sont légères et qui respecte véritablement le but non lucratif que devrait avoir toute caisse-maladie.

*Alain Charbonnier
député*

Election à Vernier

Un enjeu local avec d'importantes répercussions.

Election complémentaire au Conseil administratif de Vernier. Article pour le journal du Parti socialiste de Vernier. A moins de 3 semaines de l'élection complémentaire du 28 septembre, la campagne bat son plein. Suite à la désignation de la candidature d'Alain Charbonnier, la section, unie derrière son candidat, s'est fortement mobilisée comme à l'accoutumée.

D'une part, les échos reçus jusqu'à ce jour semblent très positifs et pas seulement de personnes issues de notre sérail. Beaucoup de verniolanes et verniolans ne comprennent toujours pas le soutien curieusement très actif des Verts en faveur du candidat libéral, qui ont choisi, non seulement de présenter 2 listes, dont l'une appartenant à l'Alternative, mais également de se présenter sur des affiches et des stands communs avec les libéraux. Surpris, il est probable que bon nombre d'entre eux ne se détournent des consignes de vote de leur parti et votent pour nous. A 1 an des élections au Grand Conseil, il est probable que ce choix ne laisse quelques traces dans les esprits.

D'autre part, il ne faut pas négliger aussi que plus de 50% des électeurs de la commune sont des citoyennes étrangères et des citoyens étrangers qui voteront, soit pour la première fois, soit pour la 2ème fois. Beaucoup d'entre eux sont issus de la 1ère génération d'émigrés et ont toujours voté à gauche (et plus particulièrement socialiste) dans leur pays : je cite notamment la communauté chilienne, espagnole ou portugaise. Il aurait été inimaginable qu'aucune liste socialiste ne soit présente rendant plus probable encore la réalisation du même scénario qu'en 2007 soit l'élection d'un MCG au lieu d'un consensuel candidat libéral, pourtant Conseiller administratif sortant. Beaucoup d'électrices et d'électeurs nous ont reproché durant cette année de ne pas avoir présenté de listes au 2ème tour et de les avoir « laissés » ainsi

sans mot d'ordre clairement affirmé et sans point de repère. Livrés à eux-mêmes, il a été trop tentant pour certains de choisir un certain candidat se déclarant comme « ni gauche, ni droite ».

Aujourd'hui, en présentant un candidat comme Alain Charbonnier, cela nous permet surtout d'être sur le terrain au cœur des quartiers et d'expliquer, une fois de plus, notre programme et notre action menée jusqu'à ce jour au Conseil municipal et au Conseil administratif.

En effet, à Vernier, nous avons fait de nombreuses propositions ces derniers mois notamment en matière d'actions sociales, en faveur de la jeunesse (permanence des crèches pendant les vacances scolaires, accessibilité des salles de sport le week-end, extension de l'horaire d'accueil des maisons de quartier), des aîné-s- et des plus vulnérables par de l'entraide intergénérationnel, d'environnement (préservation des arbres centenaires, extension et mise à jour des zones 30, en matière de sécurité (acquisition d'un camion tonne-pompe accessible pour nos quartiers, installation de défibrillateurs dans les lieux publics, continuation de la campagne « façade nette » contre les tags initiée en 2006, amélioration de l'éclairage public, mise en place d'un observatoire de la sécurité et de la tranquillité publique).

Pour qu'au cœur de nos quartiers il fasse bon vivre, nous avons initié et poursuivi la mise en place des contrats de quartiers au Lignon et aux Avanchets, demandé par pétition aux propriétaires en juin 2006 déjà la sauvegarde et la rénovation du centre commercial des Avanchets et continuons malgré le désistement de Magro à rechercher une solution avec un autre repreneur, initié « l'Opération Vernier plage » avec l'installation notamment de beach-volley éphémère pendant l'été, proposé le développement de marchés de rue hebdomadaire.

Ensemble, toutes et tous unis, nous continuerons notre travail pour réaliser notre programme et faire de Vernier :

Une commune de démocratie locale et participative en soutenant la vie associative communale et en créant un pôle associatif par quartier ;

Une commune solidaire en mettant en place des médiatrices et médiateurs interculturel-le-s, en créant des lieux d'écoute, de conseil et d'appui aux familles en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ;

Une commune sûre en développant des démarches de proximités visant à favoriser l'échange, le dialogue et mettre en place une police de proximité ;

Une commune sans discrimination en élaborant un concept politique d'intégration communale et en continuant à éliminer les obstacles architecturaux sur notre commune ;

Une commune agréable à vivre en promouvant des activités culturelles et sportives dans les quartiers et en défendant la présence dans nos quartiers des services publics fédéraux, cantonaux et communaux ;

Une commune avec une administration municipale transparente et efficace en créant un guichet unique pour faciliter l'accès des documents officiels aux habitant-e-s et en s'engageant pour une péréquation financière cantonale respectueuse des réalités locales et sociales

Pour continuer notre travail avec Thierry Apothéloz, votons et appelons à voter Alain Charbonnier Listes n°3-12 le 28 septembre 2008.

*Denis Chiaradonna
Président PS Vernier*

Tribune libre

«Je suis une Verniolane !»

Parce que :

- Je suis convaincue que les Socialistes doivent s'engager sur le terrain pour combattre le populisme et entendre les préoccupations des citoyennes et citoyens ;
- Cette même présence active témoigne de notre engagement en faveur des valeurs d'égalité et de solidarité qui nous habitent ;
- Le Parti socialiste doit porter avec force ses convictions, défendre son programme et les propositions qui sont les siennes, qui n'ont rien en commun avec ceux du parti libéral et du MCG ;
- Ce qui se joue aujourd'hui dans la commune de Vernier ne relève pas de la seule politique

communale et de section, mais nous concerne tous et toutes en notre qualité de militant-e-s socialistes;

Je sais que

- Le parcours associatif et personnel d'Alain Charbonnier est marqué par son engagement quotidien et dans « l'ici et maintenant », notamment en faveur des personnes handicapées et atteintes dans leur santé, ainsi que des aîné-e-s ;
- Les valeurs socialistes sont portées avec éthique et conviction par Alain, en sa qualité de député, dans le domaine de la santé et de la justice sociale, plus particulièrement ;
- Les propositions du Parti socialiste de Vernier pour l'élection d'Alain Charbonnier au Conseil

administratif, portées par Alain, les militant-e-s de gauche et ami-e-s sur le terrain, sont ancrées dans une politique claire et responsable – qui ne doit rien aux promesses sans lendemain et populistes – pour renforcer la solidarité, pour garantir la sécurité et pour assurer une qualité de vie;

- Le combat d'Alain est notre combat, le combat de celles et ceux qui s'engagent pour une société ouverte, où les droits fondamentaux des citoyennes et citoyens dans l'ensemble de leur vie quotidienne sont garantis;

Je vote donc Alain Charbonnier au Conseil administratif de Vernier !

Nicole Valiquer

Vie du Parti

Commission urbanisme

La prochaine séance aura lieu

Judi 18 septembre à 20h30
au local du Parti, Rue des Voisins 15
Code 2108A - Salle V2

Ordre du jour :

- Synthèse sur les éléments forts du prochain programme de législation en matière de logement et d'urbanisme
- Commentaires sur le PL 10259.

Pour toute information, contactez
Claude Uldry : uldry@o-u.ch
Nicole Valiquer : n.valiquer@bluewin.ch

Commission culturelle

La prochaine séance aura lieu

Mardi 23 septembre à 20h30
au local du Parti, Rue des Voisins 15
Code 2108A - Salle V1

Pour toute information, contactez Christiane Leuenberger : chleuenberger@bluewin.ch

Commission migrations intégration

Afin d'élaborer un programme pour la prochaine législation 2009-2013, je vous invite à la séance qui aura lieu le

Mardi 23 septembre à 20h15
au local du Parti, rue des Voisins 15
Code 2108 A Salle V2

Je vous propose d'aborder les thèmes suivants et d'établir un calendrier :

Migration : trafic, esclavagisme, qui sont les passeurs ?

Intégration : contrat d'intégration, d'assimilation ou d'allégeance ?

Qu'en est-il du respect des Droits humain?

Egalité ou uniformité ?

Existe t-il une xénophobie latente dans les partis de gauche , si oui comment s'articule t-elle ?

La gauche en générale baisse t-elle trop facilement pavillon face aux partis xénophobes ?

Faire un inventaire : l'étranger est-il un vampire ?

A ce propos, quelles sont les valeurs que nous souhaitons défendre en tant que Socialistes venant de divers pays et continents.

Parlons-en !

Retour à un discours obscurantiste en direction les populations roms, banalisation des préjugés

racistes. (... mondialisation, migration, droits de l'homme, détournement du besoin de sécurité par une politique sécuritaire et la manipulation des peurs ...)

Pour toute information, contactez
Françoise Pakosz : fpakosz@hotmail.com

Sous-commission enseignement supérieur

La prochaine séance aura lieu :

Lundi 29 septembre 2008 à 20h00
au local du Parti, rue des Voisins 15
Code 2108 A Salle V2

Ordre du jour :

- Prochain programme PSG.
- Divers :
- PL UNIGE ;
- Résolution au GC sur les diplômés étrangers.

Tous les membres du PSG intéressé-e-s sont cordialement invité-e-s.

Pour toute information, contactez
Andrés Revuelta : andres.revuelta@bluewin.ch

Prochaine Assemblée générale du PSG

Assemblée générale extraordinaire

Assemblée générale extraordinaire

Mercredi 24 septembre 2008 à 20h00
au local du Parti
15 rue des Voisins – Rez supérieur
1205 Genève
Code porte d'entrée : 2108 A

Ordre du jour :

1. Prise de position sur les objets fédéraux du 30 novembre

- L'initiative populaire du 13 janvier 2006 «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»
- L'initiative populaire du 1er mars 2006 «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine»
- L'initiative populaire du 28 mars 2006 «Pour un âge de l'AVS flexible»
- L'initiative populaire du 11 mai 2006 «Droit de recours des organisations : assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse !»
- La modification du 20 mars 2008 de la loi sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup)

IMPORTANT : tous les textes des objets fédéraux sont disponibles sur la page internet de la Confédération :

<http://www.bk.admin.ch/aktuell/abstimmung/va/002/index.html?lang=fr>

2. Prise de position sur les objets cantonaux du 30 novembre

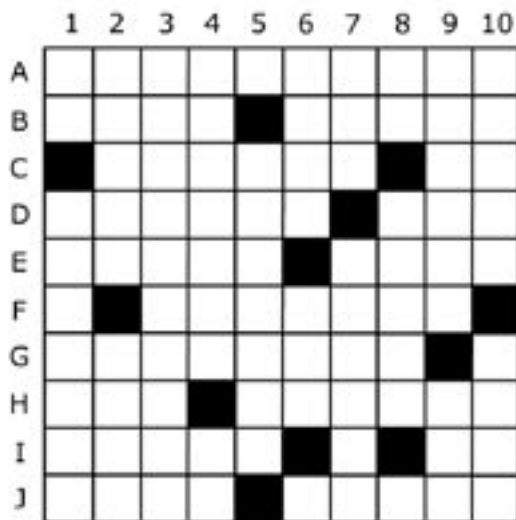
- La loi modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL-I 4 05) – (D 1 05 – 10099, article 2, alinéa 3), du 14 mars 2008
- La loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (A 2 00 – 10221), du 29 avril 2008, (Contreprojet à l'IN 135 «Anti dette», qui a été retirée)
- L'initiative 134 «Pour un cycle qui oriente»
- La loi modifiant la loi sur l'instruction publique (C 1 10 – 10176), du 12 juin 2008, (contreprojet à l'IN134 «Pour un cycle qui oriente»)
- La question subsidiaire : si l'initiative IN 134 «Pour un cycle qui oriente» et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence (IN/CP) ?
- La loi sur l'université (C 1 30 – 10103).

IMPORTANT : Tous les textes des objets cantonaux sont consultables sur internet : cliquez sur le lien avec l'extrait de la FAO du 27 août 2008. http://www.ge.ch/conseil_etat/2005-2009/ppresse/2008_0827.html#7

3. Divers

Méninges

Les mots croisés de Tante Adèle



Horizontalement

- A:** Pionnier de la réflexion écologique et humaniste en Suisse, en un mot.
B: Dernier mot de l'oraison.- Couleur de la note.
C: Ont été battues.- Ligne générale en France.
D: La prière peut nous y mettre.- Supporte la tête.
E: Génie des eaux.- Ville près du Tech.
F: Philosophes grecs de la ville d'Elée.
G: Son micro est directionnel.
H: Défendait son seigneur.- Tua le minotaure.
I: Grimpe en s'accrochant à un support.- Compact disc.
J: Lues n'importe comment.- Fortement constituée.

Solutions de la grille précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	S	A	L	E	V	E	■	P	C	V
B	O	R	A	N	■	R	I	R	E	S
C	C	V	■	F	A	N	F	A	R	E
D	I	E	N	A	■	I	N	I	N	I
E	A	■	E	N	D	■	I	L	E	■
F	L	I	S	T	E	S	■	L	S	D
G	I	N	C	I	S	I	V	E	■	O
H	S	C	A	N	N	E	R	■	I	L
I	T	A	F	■	O	■	A	U	D	E
J	E	■	E	S	S	A	I	S	■	R

Verticalement

- 1:** Bruit de tambour.- Barque vénitienne.
2: Ses habitants sont ultranationalistes.- Déesse égyptienne.
3: Sous-espèce de l'homo sapiens.
4: Recouvert de toile.- Suit le mu en grec.
5: On l'appelle aussi anaconda.
6: Une des voisines de Genève.- Ville belge.
7: Possessif.- Alimentent les marais salants.
8: Prêt à débarquer.- Le gardien les tient en mains.
9: Rôtons sans but.- Ancienne monnaie.
10: Celle de soirée est très chic.- Habitait la Médie.

Agenda

Mardi 16 et Mercredi 17 septembre

Séances du Conseil municipal Ville de Genève

Jeudi 18 septembre

19h30 Café politique - Confignon
Séance du Grand Conseil

Vendredi 19 septembre

Séance du Grand Conseil

Lundi 22 septembre

Séance du Conseil municipal Ville de Genève

Mardi 23 septembre

20h15 Commission intégration (V2)
20h30 Commission culture (V1)

Mercredi 24 septembre

20h00 Assemblée générale PSG

Jeudi 25 septembre

20h00 Comité PSVG (V1)

Vendredi 26 septembre

17h30 Caucus PSVG (V1)

Dimanche 28 septembre

Election - Conseil Administratif de Vernier

Lundi 29 septembre

20h00 Comité directeur (V1)
20h00 Sous-commission de l'enseignement supérieur (V2)

Jeudi 2 octobre

20h00 AG PSVG (V1+V2)

Lundi 6 octobre

19h30 Caucus (V1)

Jeudi 9 octobre

20h15 Caucus PSVG (V1)
Séance du Grand Conseil

Vendredi 10 octobre

Séance du Grand Conseil

Lundi 13 octobre

20h00 Comité directeur (V1)

Mardi 14 et Mercredi 15 octobre

Séances du Conseil municipal Ville de Genève

Jeudi 16 octobre

20h00 Comité PSVG (V1)

Dimanche 19 octobre

Election Assemblée Constituante

Conférence-débat

La CORS (Communauté Rwandaise de Suisse) organise

**une conférence
qui aura lieu le
27 septembre 2008,
à l'Université Uni-Mail
Bd. du Pont d'Arve 40,
1211 Genève,
à 13h 45.**

Vous êtes cordialement conviés à y participer ainsi que vos amis et connaissances.

Le thème du jour est :

**« déni, négation et
négationnisme du génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 ».**

A cette occasion, nous bénéficierons des connaissances et de l'expérience de nos trois invités, selon le programme suivant :

13h45 : Accueil et Bienvenue

14h15 : Exposé du sujet et de sa problématique par

Mme Catherine Coquio, prof. de littérature comparée, co-fondatrice de Aircrige et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

14h45 : Q/R

15h00 : Pause

15h15 : Dispositions légales rwandaises concernant le négationnisme par
J-P-D, Commissaire (CNLCN).

15h45 : Q/R

16h00 : Dispositions légales en droit suisse par Me François Membrez, Avocat, Genève
16h30 : Q/R

17h45 : Clôture de la journée.

Abréviations :

V1 = 15 rue des Voisins, grande salle
V2 = 15 rue des Voisins, petite salle